



## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DES RALLYES ROUTIERS 2021

Pour la saison 2021, la Ligue Motocycliste Régionale Auvergne Rhône-Alpes met en compétition un Championnat des Rallyes Routiers selon les règlements suivants :

**Règlement CHAMPIONNAT de la Ligue Motocycliste Auvergne-Rhône-Alpes des RALLYES ROUTIERS / REGULARITE**

### ARTICLE 1 PREAMBULE

Ce Championnat est réservé aux pilotes titulaires d'une licence nationale FFM, de type NCO, délivrée dans un club de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes inscrits aux épreuves de Rallyes Routiers de la ligue.

Le Championnat de Ligue est disputé sur les épreuves suivantes :

<b>Rallye du Beaujolais</b>	<b>1 et 2 Mai</b>	<b>Blacé 69460</b>
<b>Rallye Mot'Aura-Llye</b>	<b>13 au 16 Mai</b>	<b>Le Vernet - Chaméane 63580</b>
<b>Rallye de l'Ain</b>	<b>5 et 6 Juin</b>	<b>Cerdon 01450</b>
<b>Rallye des Coteaux</b>	<b>4 et 5 Septembre</b>	<b>Mauves 07300</b>

### ARTICLE 2 REGLEMENTS

Le règlement du Championnat de Ligue Auvergne Rhône-Alpes des Rallyes Routiers est le même que celui du Championnat de France des rallyes Routiers 2021.

### ARTICLE 3 TITRES

- Un titre de Champion de Ligue Elite sera attribué au premier du classement Scratch (toutes catégories confondues).
- Un titre de Champion de Ligue sera également décerné dans chacune des catégories suivantes :
  - Maxi Rallye
  - Rallye 1
  - Rallye 2
  - Rallye 3
  - Side-car
  - Anciennes
  - Classiques

ainsi qu'aux Duo, Espoirs, Féminines et Vétérans à condition qu'au moins 5 concurrents aient marqué des points. Si cette condition n'est pas remplie, un Trophée leur sera décerné.

Seuls les pilotes participants aux **quatre** rallyes seront classés.

Trophée Régularité : Seuls les pilotes titulaires d'une licence NCO, NPH ou LJA délivrée par un club, affilié FFM, de la LMAURA pourront être classés à ce trophée.

Attribution des points pour chaque étape du Championnat :

1°	30pts	6°	15pts	11°	10pts	16°	5pts
2°	25pts	7°	14pts	12°	9pts	17°	4pts
3°	21pts	8°	13pts	13°	8pts	18°	3pts
4°	18pts	9°	12pts	14°	7pts	19°	2pts
5°	16pts	10°	11pts	15°	6pts	20°	1pt

## ARTICLE 4 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque concurrent devra être en possession d'un tapis de sol absorbant ; ce tapis devra impérativement être utilisé lors de toute opération de maintenance, de mécanique ou de ravitaillement, aussi bien dans le parc d'assistance que dans les zones d'assistance lors du parcours routier.

Le pilote (ou son assistance) ne respectant pas cette consigne sera pénalisé d'une amende pécuniaire de 50€ à chaque infraction constatée.

Les concurrents et leur assistance devront veiller particulièrement à conserver l'espace qu'ils utilisent dans le parc d'assistance dans le même état qu'ils l'ont trouvé lors de leur arrivée, et évacuer leurs déchets divers dans les containers et poubelles prévus à cet effet par l'organisateur.

Le pilote (ou son assistance) ne respectant pas cette consigne sera pénalisé d'une amende pécuniaire de 50€ à chaque infraction constatée.

### Annexe : REGLEMENT REGULARITE

A compter de la saison 2021, la Commission Nationale des Rallyes Routiers organise un trophée « régularité », qui ne comprendra aucune épreuve de vitesse. La Commission des Rallyes Routiers de la LMAURA reprend ce règlement, tel qu'il a été établi par la CNRR, pour le championnat de la Ligue 2021.

Les pilotes de la catégorie Régularité ne pourront participer à un autre trophée (féminine, espoir, etc.) Seuls les motos et side-car homologués et régulièrement assurés pourront participer au Trophée Régularité.

Le parcours routier et l'ensemble des règlements afférents au Rallye Routier seront appliqués à la formule « régularité ». Les « spéciales routières », dénommées « bases chronométrées », seront disputées à une vitesse moyenne impartie, qui sera indiquée aux concurrents « régularité » au départ de chaque base étape.

Les pénalités appliquées sur les « bases chronométrées » seront de 1 seconde par seconde de retard ou d'avance sur le temps idéal (exemple : moyenne impartie de 60 km/heure, longueur de la « spéciale » 2,5 km >>> temps idéal 2 minutes et 30 secondes).

Les « spéciales » sur les circuits de vitesse ne seront pas disputées par les concurrents du trophée « régularité ».